

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Février 2003

Québec, le 11 février 2003

Madame Nicole Vigeant
Directrice des études
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

Objet : Suivi de l'évaluation du programme de *Techniques d'éducation en services de garde (900.94)*

Madame la Directrice,

Lors de sa réunion du 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le bref rapport des faits saillants de la démarche de mise en œuvre du programme de *Techniques d'éducation à l'enfance* (AEC) et les documents que vous lui avez fait parvenir les 15 novembre et 12 décembre 2002.

Le programme de perfectionnement des éducatrices des centres de la petite enfance mis de l'avant par le ministère de la Famille et de la petite enfance a permis au Collège d'accueillir un nombre suffisant d'étudiantes pour offrir le programme et, par la suite en développer des versions améliorées. La Commission estime que le Collège a su profiter de l'expertise du Cégep du Vieux Montréal en s'inspirant du programme qui y avait été développé.

La Commission souligne les efforts du Collège visant le développement d'un programme mieux adapté au secteur des garderies soit par la formation d'un comité regroupant les intervenants du milieu de l'éducation et du marché du travail régional, soit par la mise en place d'un comité regroupant des enseignants et des professionnels de la formation ordinaire et de la formation continue des collèges de Rivière-du-Loup et de Rimouski dont le mandat portait sur la planification et l'organisation de l'offre de cours. Le Collège s'est aussi assuré de la pertinence des cours, de l'adéquation des ressources humaines, de

l'efficacité des outils et du matériel pédagogique, de la pertinence des activités d'apprentissage et des mécanismes d'évaluation.

En terminant, la Commission est satisfaite du suivi effectué et estime que le Cégep de Rimouski est en mesure d'offrir un programme de *Techniques de l'éducation à l'enfance* (AEC) de qualité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer